

## **MANAGER INFRASTRUCTURE – EDUCATION SECONDAIRE**

Il rend compte au Directeur de l'infrastructure

### **Rôles et Responsabilités**

Sous la supervision du Directeur du Projet Education Secondaire et du Directeur de l'infrastructure, le manager « Infrastructure » est chargé de la planification et du suivi de la mise en œuvre des activités liées à l'infrastructure pour les projets financés dans le cadre du Projet Education Secondaire.

Les principales missions du Manager Infrastructure sont les suivantes :

- Appuyer les Directions du Projet Education Secondaire et de l'Infrastructure dans la mise en œuvre et le suivi global des activités liées à l'infrastructure du projet ;
- Contribuer à l'élaboration et à la mise à jour du plan de travail global pour exécuter les tâches liées à l'infrastructure et les coordonner avec les autres tâches connexes, y compris la gestion environnementale et sociale, ainsi que le genre et l'inclusion sociale ;
- Suivre les études techniques ;
- Préparer les Dossiers d'Appels d'Offres et assurer le suivi des études et de l'exécution des travaux en coordination avec les bénéficiaires des subventions et les directions transverses de MCA-Morocco et les bureaux d'études et de contrôle;
- Contrôler les attachements et factures des prestataires et entreprises engagés dans le cadre du projet ;
- Contribuer à la conception de la matrice exposant les rôles et responsabilités en matière d'infrastructure de chaque partie prenante à chaque étape du projet ;
- Assurer la coordination entre les différentes parties prenantes au niveau des projets ;
- Développer un plan d'assurance qualité pour les projets ;
- S'assurer que toutes les procédures administratives sont mises en place et sont conformes aux lois et réglementation de MCC et nationales ;
- Préparer l'ensemble des outils de reporting (Rapport d'étape mensuel, trimestriel et annuel...);
- S'assurer que l'ensemble des procédures sont mise en place pour la gestion des activités d'infrastructure du projet, conformément aux principes et aux procédures du Compact ;
- Gérer et suivre les activités des différents contractants et consultants, notamment l'examen des livrables, la supervision de la construction, les réunions de coordination sur site, la gestion des documents contractuels, l'examen et le traitement en temps opportun des factures ainsi que la réception des travaux achevés et la clôture des contrats ;
- Traiter les problèmes liés à l'exécution des projets, y compris, les retards dans les plannings d'exécution, la gestion des changements, les dépassements de coûts et les réclamations;
- S'assurer de l'obtention des permis et des autorisations nécessaires ;

## **Qualifications et Expériences**

- Avoir un diplôme reconnu d'ingénieur en génie civile ou d'Architecture ;
- Disposer d'une grande expérience dans le domaine du bâtiment et bénéficier d'une expérience d'au moins 8 ans dans la gestion des chantiers de construction ;
- Avoir une expérience de la construction verticale, de préférence dans les infrastructures publiques, est un vrai plus ;
- Avoir travaillé sur Microsoft Project et avoir une bonne connaissance des outils informatiques notamment ceux liés à l'activité en question ainsi que ceux nécessaires pour la gestion de coûts, du temps et de la documentation technique ;
- Très bonne connaissance des procédures administratives nationales en matière de construction ;
- Avoir un bon sens relationnel et d'aptitudes à la négociation et disposer d'une force de proposition ;
- Avoir des compétences managériales lui permettant de créer une cohésion et un esprit d'équipe et être capable de travailler avec plusieurs entrepreneurs et équipes multidisciplinaires ;
- Avoir une capacité à travailler avec des équipes internationales ;
- Disposer d'un bon niveau en français et en arabe tant à l'oral qu'à l'écrit, la maîtrise de l'anglais est un plus.